

CONSEIL MUNICIPAL
30 mars 2022

Date de convocation : 23 mars 2022

Lieu de la séance et heure : Salle du Conseil de la Mairie à 19h10

Présents : Maire : Pascal PAVILLARD
Adjoints : Patrick CABAUD, Jérôme NAPPEZ
Conseillers municipaux :
Éric BARTHELAT, Stéphane DROUVOT (*arrivé à 19h40*), Laurent LAMY,
Frédéric NARDIN, Marie-Noëlle PASCAL, Jean-Noël SAINTOT Thierry
VEGAS

Absents :

Absents excusés: Chantal GIRARDIN avec procuration à Pascal PAVILLARD

Secrétaire : Laurent LAMY

Ouverture de la séance :

M. Pascal PAVILLARD, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Laurent LAMY est désigné pour remplir cette fonction.

Approbation du PV de la dernière séance

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE le compte rendu de la séance du 9 février 2022.**

PERSONNEL – création d'un poste permanent d'agent technique territorial

Monsieur le Maire expose,

Suite à l'installation des services dans la nouvelle mairie, il convient d'ouvrir un poste d'agent technique afin d'assurer les missions d'entretien des locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la création d'un emploi d'agent technique à temps non complet *soit* 2/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2022

ELUS – communication sur les indemnités

Monsieur le Maire présente,

La loi Engagement et proximité mentionne que doivent être présentées les indemnités de toute nature, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en tant qu'élu local. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune.

Nom-Prénom	Fonction	Total brut mensuel
Pascal PAVILLARD	Maire Conseiller communautaire	700.09 € 233.36€
Jérôme NAPPEZ	1 ^{er} Adjoint au Maire Vice-président du SIVU de la Chaulière	256.70€ 127.96€
Patrick CABAUD	2 ^{ème} Adjoint au Maire	256.70€

Monsieur le Maire précise que la totalité des indemnités auxquelles il a droit ainsi que ses deux Adjointes ne sont pas versées en totalité par souci d'économie pour la commune. Cette situation pourrait être revue l'an prochain.

FINANCES

Vote du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire expose,

Le Maire présente le compte de gestion du Trésorier Municipal et s'assure que ce dernier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Arrivée de Stéphane DROUVOT à 19h40

FINANCES

Vote du compte administratif 2021

Monsieur le 1^{er} Adjoint présente

Le compte administratif de l'exercice 2021 :

COMMUNE de SEMONDANS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	138 152,93	G 202 797,44
	Section d'investissement	B	391 035,99	H 224 232,05
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I 188 074,71 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J 150 351,89 (si excédent)
		=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	529 188,92	= G+H+I+J 765 456,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F	65 126,24	L 20 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	65 126,24
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	138 152,93	= G+I+K 390 872,15
	Section d'investissement	= B+D+F	456 162,23	= H+J+L 394 583,94
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	594 315,16

Monsieur le 1^{er} Adjoint propose au conseil municipal,

- de voter le compte administratif 2021 comme présenté ci-dessus,

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec (9 voix pour)

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 comme présenté ci-dessus

FINANCES

Affectation du résultat de fonctionnement 2021

Monsieur le Maire expose

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice. Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 252 719.22 €

25540 Code INSEE	COMMUNE de SEMONDANS commune de SEMONDANS	
---------------------	--	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021**

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de Pascal PAVILLARD, MAIRE.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.	Nombre de membres en exercice : 11
Constatant que le compte administratif fait apparaître :	Nombre de membres présents :
- un excédent de fonctionnement de : 252 719.22 €	Nombre de suffrages exprimés :
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €	VOTES : Contre Pour

Decide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	64 644.51 €
B Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	188 074.71 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	252 719.22 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	
	-16 452.05 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	
	-45 126.24 €
Besoin de financement F	=D+E -61 578.29 €
AFFECTATION = C	=G+H 252 719.22 €
1) Affectation en réserves R 1088 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	61 578.29 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	191 140.93 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

➤ **VALIDE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 de 252 719.22 € ci-dessus présentée

FINANCES

Vote des taux de fiscalité 2022

Monsieur le Maire expose

Compte-tenu de la situation économique (augmentation de l'énergie, des carburants....) Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de fiscalité 2022 de manière mesurée, à savoir :

Foncier bâti	passage de 31,30% à 31,80%
Foncier non bâti	passage de 16,85% à 17,12%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** de fixer les taux de fiscalité pour l'année 2022, comme suit :

Foncier bâti	passage de 31,30% à 31,80%
Foncier non bâti	passage de 16,85% à 17,12%

FINANCES

Vote du BP 2022

Monsieur le Maire expose

Le budget est présenté par section, fonctionnement (dépenses-recettes), investissement (dépenses-recettes), par chapitre et par article.

Le Maire propose au conseil municipal de voter le budget primitif 2022 par chapitre pour les deux sections.

COMMUNE de SEMONDANS - BUDGET COMMUNAL - BP - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	272 363,95	161 784,50
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 191 140,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		272 363,95	352 925,43
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	242 041,76	303 620,05
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	65 126,24	20 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 16 452,05	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		323 620,05	323 620,05
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		595 984,00	676 545,48

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2022 ci-dessus présenté

Informations – questions diverses

Le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'accueillir un jeune TIG lui a été faite.

Le tableau des présences pour l'élection présidentielle a été établi.

Séance levée à 22h10

Le Maire,


Pascal PAVILLARD



Le Secrétaire,

Laurent LAMY